

**LA RESPONSABILITÉ MINISTÉRIELLE DES FEMMES  
DANS LA MISSION  
DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE DU QUÉBEC  
(De 1980 à 2006)**

Parler d'engagement dans la mission de l'Église, c'est faire référence à l'exercice de responsabilités pastorales, voire ministérielles, que des femmes assument ou qu'elles pourraient davantage assumer dans l'Église. C'est aussi se demander, sous un angle différent, quelle place elles ont réellement dans l'Église d'aujourd'hui?

Aborder la question des ministères pour les femmes oeuvrant à la mission de l'Église, se questionner sur leur place dans cette l'Église, voilà des sujets importants, mais délicats à discuter dans la conjoncture ecclésiale actuelle. Cependant, leur pertinence est indiscutable pour la vitalité de notre Église. S'y plonger, requiert courage et audace, lucidité et respect car des questions de fond sont vite soulevées telles : l'égalité des femmes et des hommes dans l'Église, l'accessibilité des femmes au ministère ordonné, leur pleine participation à l'animation et aux prises de décisions dans la communauté ecclésiale, etc. Reconnaisant la force libératrice de l'Évangile, c'est avec foi et espérance que nous les aborderons.

D'entrée de jeu, je laisse la parole à Mgr Jean-Guy Hamelin qui affirmait que «la pleine participation des femmes à la vie de l'Église n'est pas une exigence nouvelle ». Au synode sur les laïcs, en 1987, il le reconnaissait en ces termes :

*« Il n'y a pas d'humanité selon le cœur de Dieu sans l'alliance de l'homme et de la femme. La participation des femmes à la vie de l'Église est une question de toute première importance pour la vie et l'avenir de notre Église. Nous sommes appelés à reconnaître en fait et en droit la pleine participation des femmes à la vie ecclésiale. Leur voix est essentielle à la sacramentalité de l'Église et à son témoignage. »*

*Il faut prendre acte du fait que les femmes forment la majorité des laïques engagés en Église. Elles sont présentes partout dans la vie ecclésiale courante mais absentes des postes de décision et exclues du ministère ordonné. Elles tiennent la maison pour ainsi dire mais les hommes seuls dirigent. Dans notre contexte culturel cette situation est de moins en moins acceptable. Si l'on ne recherche pas activement des moyens d'assurer une représentation équitable des femmes et des hommes à tous les niveaux de la vie ecclésiale, c'est la crédibilité même de l'Église qui sera atteinte. »*

Où en sommes-nous sur les modalités de participation des femmes à la vie de l'Église ? Où en sommes-nous dans la reconnaissance de la responsabilité ministérielle des femmes dans l'Église d'ici? Peut-on nier qu'il faut des femmes et des hommes pour constituer la communauté ecclésiale comme pour faire le monde ? Pourquoi les femmes

n'auraient-elles pas, comme baptisées et croyantes, en principe et en droit, en toute égalité, une place pleine et entière, tout comme leurs frères, dans la communauté des disciples de Jésus-Christ ?

Espérons que notre réflexion nous permettra de nous situer, en toute lucidité et vérité face à ces nombreuses et importantes questions.

Mais, comment parler de la femme dans la mission de l'Église catholique du Québec en 2006, sans d'abord dire un mot de la situation même de notre Église, aujourd'hui ? Dans les quarante dernières années, la réalité ecclésiale a beaucoup changé au Québec. Nous sommes passés rapidement d'une Église de la chrétienté et majoritaire à une Église de la minorité. Le Québec chrétien d'avant les années soixante n'existe plus. L'Église catholique a aussi beaucoup perdu de son influence et de sa crédibilité.

Dans une société post-moderne, de plus en plus sécularisée et pluraliste, l'Église d'ici est confrontée à de multiples confessions religieuses et à de nombreuses sectes sans oublier la profonde influence du Nouvel Âge d'une part et, d'autre part, les idéologies néo-libérales qui prônent les valeurs économiques : argent, consommation, profits, plaisirs, etc. lesquelles ont peu à voir avec les valeurs évangéliques.

Pour un grand nombre, la foi a été relayée au plan de la vie privée. Aujourd'hui, à peu près partout, les églises sont presque vides; à peine 10% des baptisés se retrouvent occasionnellement aux célébrations liturgiques. L'effondrement vertigineux des effectifs, clercs et religieux, est aussi un signe indiscutable de la « crise profonde » qui secoue toute l'Église québécoise.

La survie de l'Église catholique au Québec semble compromise à moins qu'elle consente à des changements profonds. Soulignons que la culture patriarcale dominante dans l'Église présente de fortes résistances au changement vers une culture partenariale comme lieu privilégié de l'inculturation du Message évangélique. L'Église ne doit-elle pas chercher de nouvelles façons « d'être et de faire Église ». À l'exemple des premières communautés chrétiennes, ne lui faudrait-il pas ré-inventer une façon d'annoncer la Bonne Nouvelle dans un monde éclaté, hostile à la question religieuse et à l'institution ecclésiale et qui, pourtant, cherche, sans contredit, un sens à la vie, voire un équilibre spirituel.

Avant d'aborder la question des femmes dans la mission ecclésiale, il apparaît important de rappeler que la mission de l'Église est unique. Saint Jean la définit ainsi : « Rassembler dans l'unité, les enfants de Dieu dispersés. »<sup>1</sup> L'Église n'a qu'une seule mission. C'est aussi celle de tous les disciples du Christ. *Lumen Gentium* l'indique clairement : « les laïques, les hommes et les femmes, sont missionnaires et responsables ». Cette mission est la même pour tous. Nous ne pouvons donc pas parler d'une mission ecclésiale pour les hommes et d'une autre pour les femmes. Baptisés, femmes et hommes, tous et toutes, sont ensemble responsables « d'annoncer la Bonne nouvelle à toutes les nations et de faire des disciples », comme l'affirme l'évangéliste

---

<sup>1</sup> Jn 11, 51-52

Matthieu.<sup>2</sup> L'Église repose sur la commune responsabilité des chrétiens et des chrétiennes selon la diversité des ministères que les unes et les autres assument.

Ce soir, c'est dans cette optique que nous parlerons des femmes engagées dans la mission de l'Église et non pas de leur mission dans l'Église. Nous considérerons la période de 1980 à 2005.

Les questions qui parsèmeront notre réflexion, je ne les aborderai pas de façon théorique. J'utiliserai une méthodologie féministe qui consiste à partir de l'expérience de femmes. Avec vous, je tenterai de saisir de l'intérieur ce que dit le vécu pastoral des femmes engagées en Église. Je tenterai aussi de montrer :

- comment, graduellement, des femmes d'ici ont pris au sérieux la mission de l'Église;
- comment elles se sont rendues nécessaires, indispensables même, pour la vitalité de l'Église du Québec;
- comment elles ont patiemment travaillé à l'amélioration de leur situation dans cette Église et à la reconnaissance officielle de leurs ministères;
- comment elles souhaitent « faire Église autrement ».

Je m'appuierai aussi sur ce que mon expérience, comme femme et religieuse engagée dans la mission de l'Église, m'a donné de vivre, de comprendre, de questionner, voire de revendiquer pour l'amélioration de la condition des femmes dans l'Église. Une telle approche qui fait référence au vécu, à la situation actuelle des femmes oeuvrant en pastorale et qui parle de leurs espérances et de leurs souffrances peut aider à communier à qu'elles vivent et inviter à réagir, à créer des solidarités pour changer des choses, pour faire du neuf !

C'est dans une perspective d'ouverture et avec un regard de femme, que je traiterai de ces questions, c'est-à-dire dans une « vision du monde (...) qui honore les valeurs féminines et les considère aussi utiles que les priorités masculines pour les initiatives humaines et la prise de décision.»<sup>3</sup>

Je développerai les points suivants :

- Le contexte socio-ecclésial qui a favorisé l'émergence des femmes en pastorale.
- Les motivations profondes des femmes<sup>4</sup> qui s'engagent de façon particulière, c'est-à-dire « ministérielle », au service de la mission de l'Église.
- Leur apport significatif à la réflexion théologique.

---

<sup>2</sup> Mc 28,10

<sup>3</sup> Joan Chittester, OSB. « La chute du Temple, un appel à la formation », in Bulletin no 118 de UISG 2002, p. 37.

<sup>4</sup> Dans cette intervention, quand je parle des femmes, je fais plus directement référence à ces femmes laïques, **agentes de pastorale**, mandatées par l'évêque et rémunérées pour leur travail pastoral sans pour autant oublier l'apport précieux des nombreuses **bénévoles**. Globalement, ce que nous disons des agentes de pastorales vaut pour toutes les **femmes chrétiennes engagées** dans leur communauté.

- Les avancées et les reculs qui ont marqué, de 1980 à aujourd'hui, leur cheminement vers l'amélioration de leur situation dans l'Église.
- La ténacité patiente, mais inébranlable, dont elles font preuve pour continuer de réfléchir à la vie de l'Église et de revendiquer l'accessibilité des femmes au ministère ordonné ainsi que la reconnaissance officielle, j'allais dire juridique, de leurs services pastoraux comme de véritables ministères.

En conclusion, j'indiquerai quelques points d'ancrage de nature à soutenir l'engagement des femmes dans la mission de l'Église et leur permettre de durer, contre vents et marées, avec joie et espérance, dans la fidélité à l'Esprit qui « fait toutes choses nouvelles. »<sup>5</sup>

## I. LE CONTEXTE SOCIO-ECCLÉSIAL QUI A FAVORISÉ L'ÉMERGENCE DES FEMMES EN PASTORALE DANS L'ÉGLISE DU QUÉBEC

L'accès des femmes en pastorale, à partir des années soixante, s'inscrit dans les nombreux bouleversements qui ont marqué l'évolution rapide de la société et de l'Église du Québec. Ce qui se passe dans la société civile se répercute dans la société ecclésiale et vive versa. Il y a là un parallélisme incontournable à évoquer quand on réfléchit à la promotion de la femme. Je retiens quatre facteurs déterminants :

- **La « Révolution tranquille ». (1960)**

Évoquons l'apport considérable des congrégations religieuses féminines dans la mission de l'Église.. De la fondation du pays jusqu'en 1960, des femmes-religieuses ont dirigé, avec un art et une compétence remarquables, les institutions d'envergure qu'elles avaient fondées, maintenues et développées tout au long des siècles. Mais voilà qu'avec la « Révolution tranquille » que connaît le Québec dans les années 60, un changement radical se produit. Le Québec réalise une rupture globale, rapide et quasi définitive avec la société traditionnelle. L'État reprend ses droits et assume ses responsabilités. Il décide d'assurer lui-même l'ensemble des services essentiels à tous les citoyens du Québec. Pour ce faire, il développe un vaste réseau d'institutions publiques aux plans éducatif, culturel, sanitaire, social.

Sur cette lancée entreprenante de l'État québécois, les communautés religieuses féminines se départissent graduellement de leurs œuvres : écoles, collèges, hôpitaux.. Le rôle de l'État s'affirme, s'impose même... Celui du monde pastoral et ecclésial se transforme. Une sécularisation rapide et globale suscite de profonds changements de mentalités, de visions du monde et de l'Église.

- **Le Concile Vatican II (1962-1965)**

C'est dans un contexte social de grands bouleversements, de sécularisation rapide, brutale même, que l'Église du Québec, appauvrie, dépouillée, en quelque sorte, de ses pères traditionnels, de ses « pouvoirs, j'allais dire politiques » sur la société québécoise,

---

<sup>5</sup> Ap. 21,5

amorce avec vigueur, enthousiasme et audace, le « renouveau de l'Église » demandé par Vatican II. Avec la publication de *Gaudium et Spes* en 1965, l'Église s'ouvre davantage au monde. Elle se fait plus attentive aux signes des temps. Elle établit un contact nouveau avec les croyants. Dans la reconnaissance d'une Église, Peuple de Dieu, les Pasteurs font de plus en plus appel aux laïques. De nombreuses femmes y décèlent de nouveaux lieux d'engagement. Toutefois, la tâche s'annonce difficile. Les croyances religieuses sont affaiblies. Pour un grand nombre de Québécois, le Message évangélique n'est plus porteur de sens. C'est dans ce contexte que des femmes s'engagent courageusement dans la Mission de l'Église. Avec le temps, elles vont contribuer à la transformation du « visage pastoral » de la communauté ecclésiale.

- **L'ouverture des Facultés de théologie aux femmes.**

Ici encore, il aura fallu beaucoup de détermination pour que les femmes religieuses puissent recevoir une formation universitaire en théologie. À la suite de difficiles négociations avec les Autorités universitaires, on assiste à la création, en 1955, de l'Institut supérieur des sciences religieuses. Cet Institut, ouvert à tous et à toutes, s'intégrera à la Faculté de Théologie de l'Université de Montréal en 1967. À Québec, c'est en **1966**, que la Faculté de théologie de l'Université Laval ouvrait ses portes à ses premières étudiantes.

Dans les années 70, plusieurs diocèses mettent sur pied, souvent avec la collaboration des Facultés de théologies existantes, des centres de formation en théologie et en pastorale.

Tous ces lieux de formation théologique et pastorale ouverts aux femmes, religieuses et laïques, auront un impact important dans la préparation de celles-ci pour assumer des responsabilités dans l'Institution ecclésiale.

- **Le mouvement des femmes au Québec.**

Dès la fin du XIXe siècle, le mouvement des femmes du Québec fut, et demeure encore aujourd'hui, un phénomène culturel dynamique et de grande importance. Il trouve ses racines dans une longue histoire de libération. Ce mouvement a eu une grande influence pour l'amélioration de la situation des femmes dans la société québécoise : elles qui obtiennent le droit de vote, le droit aux études supérieures et un statut légal adapté à la vie moderne.

Aujourd'hui encore et sans relâche, le mouvement des femmes poursuit son travail pour la reconnaissance de l'égalité homme/femme :

- dans la famille en vue d'un meilleur partage des tâches dans le soin et l'éducation des enfants;
- dans le monde du travail pour l'amélioration de leurs conditions de travail et l'obtention de l'équité salariale;
- dans des luttes incessantes contre la pauvreté, la violence faite aux femmes et toutes formes d'exclusion, de discrimination, etc..

Aux plans politique, social, familial des gains ont été réalisés, mais il reste encore beaucoup à faire. Car, il faut le reconnaître, les avancées des femmes vers l'amélioration de leurs conditions de vie sont, dans tous les domaines, lentes, précaires et fragiles. Pour elles, rien n'est jamais définitivement acquis !

Le mouvement des femmes questionne aussi l'Institution ecclésiale. Dans l'église, comme dans la société civile, tout ou presque tout, est conçu sur le mode masculin. Le temps n'est-il pas venu pour les femmes d'y mettre davantage leur marque ? Indiscutablement, le mouvement féministe québécois a influencé le monde de la pastorale. Les femmes, de plus en plus nombreuses dans le service ecclésial ont, elles aussi, à partir de leur vécu pastoral et de leur conception d'une Église pour le monde d'aujourd'hui, posé des questions relatives :

- à l'égalité hommes/femmes, clercs/laïques, dans la communauté ecclésiale;
- à l'affirmation de leur identité et au respect de leur autonomie;
- aux diverses formes de discrimination et d'exclusion dans l'Église.

Voilà, rapidement esquissés, les quatre principaux facteurs qui ont favorisé l'engagement de nombreuses femmes dans la mission de l'Église du Québec depuis plus de vingt-cinq ans.

Des femmes ont aussi ressenti le besoin de travailler ensemble, de renforcer leurs solidarités. C'est dans ce contexte socio-ecclésial qu'en 1982, une vingtaine de femmes, oeuvrant en pastorale dans plusieurs diocèses du Québec, ont jeté les bases d'un regroupement dans le but de partager leurs expériences et de poursuivre une recherche commune sur le rôle des femmes dans la mission de l'Église. Depuis vingt-cinq ans, le réseau autonome «FEMMES ET MINISTÈRES» se veut pour elles, théologiennes, agentes de pastorale, femmes croyantes, soucieuses d'une nouvelle façon « d'être et de faire Église », un lieu de solidarité et de parole, un lieu de ressourcement et de célébration, un lieu d'élaboration d'une pensée commune, un lieu de concertation en vue d'une prise de parole collective.

## II. POURQUOI DES FEMMES S'ENGAGENT À MOYEN OU LONG TERME ET POURSUIVENT LEUR ENGAGEMENT AU SERVICE DE LA MISSION DE L'ÉGLISE ?

Un des plus beaux fruits du Concile Vatican II n'a-t-il pas été d'avoir largement contribué à la **prise de conscience** progressive de la mission et de la vocation de tous les baptisés ? Cette prise de conscience s'est accompagnée de l'affirmation que l'Église est « l'affaire de tous et de toutes ».

Plus, Vatican II a donné aux femmes une « nouvelle image » d'elles-mêmes : elles aussi, elles sont « créées à l'image de Dieu »; le Concile a réaffirmé leur dignité comme personnes et « filles de Dieu ». Dans la foulée immédiate du renouveau suscité par le Concile, quelques laïques, majoritairement des femmes, ont accédé à des responsabilités dans l'Église. Elles ont assumé des tâches et des fonctions indispensables

à l'édification de la communauté ecclésiale et à la réalisation de sa mission évangélique. En effet, déjà au cours des années 70, quelques femmes laïques se voyaient confier des ministères autrefois exclusivement réservés aux clercs. Elles ont ainsi mis à profit leurs charismes propres, leurs talents et leurs compétences pour participer à l'action missionnaire de l'Église.

Cependant c'est à partir des années quatre-vingt que l'Église du Québec a connu une émergence massive des femmes en pastorale. Plusieurs motifs sont évoqués par ces femmes pour justifier leur choix à travailler en pastorale, entres autres : leur foi chrétienne, le service des autres, le désir de contribuer au renouveau et à l'évolution de l'Église.<sup>6</sup>

Toutefois, ce n'est pas seulement en vertu de leur foi et au nom de leur baptême que ces femmes, les agentes de pastorales en particulier, justifient leur engagement pastoral. C'est aussi parce qu'elles se découvrent une « vocation nouvelle », un appel à être, d'une façon particulière, au service de l'Église.<sup>7</sup> Envoyées en mission, mandatées par leur évêque respectif, ces femmes, agentes de pastorale, ne veulent pas se limiter à l'exercice d'une fonction au sein de l'Église. Elles répondent à un appel. Au cœur de leur engagement pastoral, elles ont identifié un chemin de « consécration à l'Église », un chemin de profondeur qui n'est pas que terrain d'action. La conjugaison d'une « vocation » et d'un « envoi en mission » et ne permet-elle pas de parler des services pastoraux assumés par ces femmes comme de véritables ministères ?

Tout en admettant que la pénurie de prêtres a été l'origine de la transformation du personnel pastoral des communautés ecclésiales et d'une situation nouvelle dans l'Église québécoise, il ne faut pas négliger un autre facteur qui entre aussi en ligne de compte dans les motivations de ces femmes, à savoir : la mise en question du modèle clérical actuel et du monopole ministériel des prêtres.

Dans les faits, depuis plusieurs années, les clercs ne sont plus les seuls à assumer des responsabilités pastorales dans l'Église du Québec. De 1980 à 1995, de nombreuses femmes, mandatées par leur évêque pour le service de la mission de l'Église du Québec, se retrouvent dans toutes les sphères de l'activité pastorale soit :

- à la coordination de la pastorale d'ensemble;
- à l'animation de régions pastorales;
- à la prise en charge avec une équipe pastorale de l'animation de communautés paroissiales;
- dans les pastorales spécialisées : familiale, hospitalière, sociale, de la jeunesse;
- dans les services diocésains comme responsables de formation et directrices des ressources humaines, comme chancelier ou secrétaire générale;
- dans les services d'éducation de la foi des jeunes et des adultes,
- dans la participation à divers conseils diocésains et comités épiscopaux.

---

<sup>6</sup> Cf. Les soutanes roses, Bellarmin, Montréal, 1988, p. 206.

<sup>7</sup> Cf. Voix de femmes, voies de passage, Éditions Paulines, Montréal, 1995, p. 153 et ss.

Les nombreux ministères, assumés par des femmes laïques, sont un FAIT D'ÉGLISE<sup>8</sup> indéniable, voire un FAIT THÉOLOGIQUE,<sup>9</sup> qui n'est pas sans questionner la structure même de l'Institution ecclésiale, son fonctionnement, sa façon de gouverner.

Contribuer à l'évolution de l'institution ecclésiale au niveau de ses structures de gouvernement et d'animation et poursuivre la réflexion en fonction de l'accessibilité des femmes à toutes les responsabilités ministérielles demeurent une préoccupation constante des théologiennes et des femmes engagées en Église. C'est, pour plusieurs d'entre elles, un motif des plus stimulants de poursuivre leur travail à l'intérieur même de l'institution ecclésiale.

### **III. L'APPORT SIGNIFICATIF DES FEMMES À LA VIE DE L'ÉGLISE ET À LA RÉFLEXION THÉOLOGIQUE.**

Dans une Église où les ministres ordonnés sont toujours exclusivement des hommes, la présence de nombreuses femmes en pastorale, constitue sans contredit un enrichissement certain de la vie ecclésiale. Ces femmes donnent un nouveau visage à l'Église, elles suscitent un nouvel élan vers la réalisation d'une Église-communion. Par leur souci de la vie sous toutes ses formes, par leur manière d'être, par leur expérience de foi ancrée dans un vécu de mères et d'éducatrices, elles apportent une autre parole, un autre regard, une autre façon de vivre la mission ecclésiale, somme toute, une manière autre «d'être et de faire Église». Toutes les dimensions pastorales d'accueil, de convivialité, d'écoute et d'attention aux personnes, d'une façon toute spéciale aux personnes pauvres, démunies, marginalisées, exclues, y gagnent !

Au Synode pour l'Amérique en 1997, Mgr Gérald Wiesner disait :

*« Dans la mesure où nous sommes ouverts aux dons de la femme, nous devons aussi reconnaître notre grand besoin de ses forces – des forces qui apportent un équilibre essentiel à celles de l'homme. Sans la sagesse et la collaboration de la femme dans des rôles de leadership, l'Église, (...) se trouve diminuée par le fait même. »<sup>10</sup>*

Les femmes sont donc justifiées d'aspirer à des fonctions de leadership, de « gouvernance », d'autorité et de pouvoir au sein de la communauté ecclésiale, n'ayons pas peur de nommer les choses. Pourquoi ne pas le reconnaître dans les faits ?

Fortes d'expériences de toutes sortes, plusieurs de ces femmes oeuvrant en Église, manifestent une liberté d'action, de pensée et de prise de parole. Les anciennes, comme les nouvelles venues dans le monde de la pastorale, ont beaucoup à inventer pour ne pas se laisser absorber par «l'ancien et presque unique modèle clérical » qui apparaît, aux yeux des plus sensibilisées, peu susceptible de répondre efficacement aux impératifs de la

---

<sup>8</sup> Sesboué, Bernard, « Les animateurs pastoraux laïcs » in Études, sept. 1992, p. 262

<sup>9</sup> Duperray, Georges, « Ministères laïcs. Une nouvelle tradition. In Études, juill.-août 1993, p. 72

<sup>10</sup> CECC. Rappel historique des interventions de la CECC concernant les femmes, 2000, p. 59.

mission de l'Église d'aujourd'hui. Elles aspirent à des changements qui tardent à venir...Elles font preuve de beaucoup de patience. Mais souvent leur patience est à bout !

Ces femmes réagissent au fil du quotidien, prennent position et suggèrent des alternatives en vue de la mise en place d'un véritable partenariat, d'un partenariat intégral entre hommes-femmes, clercs-laïques. Partenariat qui repose sur une égale dignité et responsabilité de l'homme et de la femme dans la mission de l'Église. Un partenariat qui exige des attitudes et des relations de réciprocité, d'égalité et non de complémentarité, et encore moins, de dominant-dominé.

Beaucoup d'efforts ont été faits dans l'Église du Québec pour y parvenir. De nombreuses démarches de réflexion et d'animation sur le thème du partenariat<sup>11</sup>, ont été vécues par un grand nombre d'agentes et d'agents pastoraux, clercs et laïques. Mais des résultats significatifs sont encore à venir...car faire la promotion du partenariat, qui implique égalité et réciprocité, menace l'ordre patriarcal et fait monter toutes sortes de résistances...Pourtant, il s'agit ici d'une réalité non-négociable où est en cause « *non seulement la justice envers les femmes et l'équilibre de l'Institution ecclésiale mais la promotion d'une plus grande libération pour l'humanité entière.*<sup>12</sup> » C'est dire que la route du partenariat hommes et femmes; clercs et laïques en Église, qui vise la mise en place d'une Église de disciples égaux, demeure difficile, pleine d'embûches et de résistances de toutes sortes. En dépit de ces nombreuses résistances, il importe de tenir, d'aller de l'avant ! L'avenir de l'Église en dépend !

La plupart de ces femmes sont conscientes de l'importance et de la fécondité du travail d'équipe et préconisent une gestion participative, un pouvoir partagé en toute égalité avec les clercs. Au nom même de l'Évangile, avec réalisme et lucidité, elles résistent aux exclusions et demandent de participer aux prises de décisions pastorales. elles réclament aussi les marges de manœuvre nécessaires, comprenons le pouvoir requis, pour accomplir leurs tâches pastorales et répondre jusqu'au bout des responsabilités qui leur sont confiées. Si, aujourd'hui encore, quelques femmes, elles ne sont vraiment pas nombreuses, sont présentes dans des lieux où s'élaborent des orientations et où se définissent des priorités pastorales tels que : conseil de l'évêque, comité des nominations, conseil diocésain de pastorale, il n'en demeure pas moins que, dans le concret de la vie, dans la pratique pastorale quotidienne, elles ont toujours un « statut de subalternes » et demeurent soumises à la supervision des clercs car elles n'ont pas un réel accès aux prises de décisions.

Il y a un grand décalage entre tout ce que les femmes font et assument dans l'Église et la reconnaissance officielle, juridique, qu'elles en ont. On peut même dire que les femmes font l'Église en très grande partie mais elles n'ont pas de place dans le « visage officiel de l'Église ». Quelle visibilité ont-elles face à la communauté paroissiale, dans les célébrations liturgiques ?

---

<sup>11</sup> Cf. Symposium en 1996 sur « Le partenariat hommes et femmes en Église », Comité des Affaires sociales de l'A.E.Q, Québec, 1996. Actes du Symposium : « Pleins feux sur le partenariat en Église, Ed, Paulines, 1997.

Cf. Démarches d'animation pour développer une culture partenariale en Église. Comité des Affaires sociales, Assemblée des évêques du Québec, Ed. Paulines, 1997.

<sup>12</sup> Yvonne Bergeron. Texte à l'occasion du Colloque sur l'ordination des femmes à Paris. Janvier 2006

Pourtant, elles sont plus nombreuses que les hommes à fréquenter les églises. Mandatées par leur évêque ou bénévoles, elles sont aussi plus nombreuses que les hommes à servir quotidiennement et généreusement la communauté ecclésiale. Comment justifier, aujourd'hui encore, qu'elles doivent rester, parce que femmes, à l'écart des prises de décisions et des ministères ordonnés, même des ministères institués ? Avec persévérance et créativité, plusieurs continuent de travailler à la mise en place d'une véritable et effective coresponsabilité dans la prise en charge des divers projets pastoraux. Mais que de chemin encore pour y arriver ! La culture cléricale est forte, dominante et lente à s'ouvrir à un réel partage du pouvoir avec les laïques, encore plus avec des femmes ! En prendre conscience, c'est commencer à vouloir changer des choses....

Pour assurer le mieux possible leurs responsabilités pastorales avec compétence, la plupart de ces femmes se sont donné une solide formation théologique. On ne dira jamais assez avec quel courage et sens de l'organisation, la plupart d'entre elles ont su conjuguer les exigences familiales, le service ecclésial et la poursuite d'études universitaires. Un grand nombre détiennent un baccalauréat en théologie ou en études pastorales, plusieurs, une maîtrise ou un doctorat en théologie. Jusqu'à maintenant, malgré leur compétence théologique et pastorale, malgré leurs indispensables services à la communauté, ces femmes demeurent exclues du «leadership pastoral officiel ». Comment ne pas voir dans cette forme d'exclusion un acte de discrimination envers les femmes difficilement conciliable avec les valeurs évangéliques ? Sans ouvrir ici un débat sur cette question, je nous invite à y réfléchir et à en mesurer les implications pour l'Église.

Ces femmes engagées en Église sont motivées, dans une optique missionnaire, à aller vers les gens, à les rejoindre là où ils sont afin de les aider à découvrir les valeurs évangéliques qu'ils vivent, souvent sans savoir les nommer. Ce «faire Église autrement» qui implique la dimension missionnaire de l'Église, appelle de nouvelles approches pastorales. Vaste chantier que celui-là!<sup>13</sup> Il faut se réjouir des efforts que plusieurs diocèses font actuellement pour revivifier les processus d'éducation à la vie chrétienne, tant pour les adultes que pour les jeunes. Là encore, ce sont en grande majorité des femmes qui s'engagent dans ces divers processus d'éducation de la foi.

Il faudrait parler longuement de l'apport spécifique des théologiennes du Québec. Notons simplement que plusieurs enseignent dans les facultés de théologie et sont parties prenantes des grands débats qui alimentent la réflexion théologique et pastorale. Elles proposent des pistes nouvelles en exégèse, en ecclésiologie comme en théologie des ministères. Leur accorder davantage d'attention serait, sans contredit, enrichissant pour l'Église ! De nombreuses publications<sup>14</sup> témoignent de leur travail. Dans quelle mesure les autorités ecclésiales y font-elles référence ?

---

<sup>13</sup> En 1998, Femmes et Ministères réalisait des sessions sur le changement dans des diocèses du Québec. Vingt-quatre projets prennent forme. On trouve des jalons d'analyse sociopastorale de ces projets dans « Projets de femmes. Église en projet » de Pierette Daviau, Ed Paulines, 2000.

<sup>14</sup> Cf. La bibliographie à la fin de l'article de Marie-Andrée Roy, « Les femmes, le féminisme et la religion », Site Internet : <http://sisyphe.levillage.org>.

#### IV. LES AVANCÉES ET LES RECVLS QUI ONT MARQUÉ LE CHEMINEMENT ECCLÉSIAL DES FEMMES AU SERVICE DE LA MISSION

En regard de l'engagement des femmes dans la mission de l'Église du Québec, des pas importants ont été réalisés depuis les années 80. Rappelons quelques temps

En 1982, les évêques du Québec mettaient sur pied le réseau des Répondantes diocésaines pour la condition de la femme dans la société et dans l'Église. Heureuse initiative qui manifestait concrètement la volonté de nos pasteurs de se mettre à l'écoute du vécu des femmes et de leur apporter support et encouragement dans l'amélioration de leur situation dans l'Institution ecclésiale et dans le monde.

En mars 1986, l'Assemblée des évêques du Québec tenait, avec la participation de nombreuses femmes, une session d'étude sur « Le mouvement des femmes et l'Église ». L'objectif de cette rencontre était : « d'approfondir la réflexion sur la condition des femmes dans l'Église, à travers une expérience de partenariat, et de proposer des actions concrètes à mettre en œuvre afin de faire un pas de plus vers l'égalité des femmes et des hommes dans l'Église ». Les évêques reconnaissaient ouvertement que

*« le défi essentiel que pose le mouvement des femmes est, de toute évidence, la transformation des rapports hommes-femmes, autant dans l'Église que dans la société ».*<sup>15</sup>

Somme toute, on en était à la recherche d'un équilibre des rapports.

Un élan des plus prometteurs était ainsi donné dans les années 1980, élan qui irait croissant jusqu'en 1995 et ce, sur plusieurs points mais avec plus ou moins de succès.

Dans les années 90, il y eut plusieurs tentatives, pour implanter le langage inclusif<sup>16</sup>, mais, de façon générale, sans grand succès. Cette lenteur de d'intégration traduit, c'est le moins que l'on puisse dire, une insensibilité aux effets du langage sur les comportements et sur la perception de la réalité. Pourtant, chez nous, en Amérique du Nord, l'usage du langage inclusif est devenu la norme lorsqu'on s'adresse aux personnes des deux sexes.

Dans l'Église d'ici, on utilise trop souvent encore le langage exclusif dans les textes liturgiques, par exemple : à l'Eucharistie on offre le pain et le vin comme fruit du travail des hommes, on prie pour les frères défunts qui nous ont quittés, on nomme rarement les saintes dans la prière eucharistique, on s'adresse à une assemblée chrétienne composée à 90% de femmes en les interpellant : « mes frères », et encore..... La pratique du langage inclusif n'est-elle pas une façon de prendre position contre une forme répandue de discrimination envers les femmes ? Les femmes comprennent difficilement,

---

<sup>15</sup> A.E.Q. La concertation des Églises diocésaines : évaluation et défis. Ed. Fides, 1988, p. 56..

<sup>16</sup> Cf. Ateliers sur Le langage inclusif, C.E.C.C., 1990

si c'est à comprendre, la résistance ou l'indifférence des clercs sur l'importance du langage inclusif pour rendre compte de la communion des membres de la communauté ecclésiale et porter ainsi une véritable attention à plus de la moitié de celle-ci !

Au sujet de la violence faite aux femmes. De grands efforts ont été faits pour lutter contre la violence envers les femmes<sup>17</sup>, pour sensibiliser au partenariat dans l'Église<sup>18</sup>. De nombreuses sessions ont été vécues dans tous les diocèses sur ce thème. Quel impact ces sessions ont-elles eu au niveau du personnel pastoral ? Il nous apparaît que certains, pour ne pas dire plusieurs, responsables pastoraux ont de la difficulté à identifier et à reconnaître dans leurs comportements, des attitudes dominantes qui prennent, entre autres, des dimensions de violence psychologique envers les femmes ?

Toutefois, au-delà des ces aspects négatifs que nous venons de souligner, nous reconnaissons la collaboration particulièrement dynamique et courageuse, voire audacieuse, de plusieurs évêques d'ici, pour la reconnaissance de la place des femmes et du bien-fondé de leurs ministères pastoraux dans l'Église québécoise. Leur prise de parole relativement à la place des femmes dans l'Église<sup>19</sup>, avaient encouragé ces femmes et fait espérer des jours meilleurs.

Pendant cette même période, les études du Comité épiscopal des ministères relatives à de «nouvelles pratiques ministérielles», contribuaient à soutenir l'engagement et à confirmer la «vocation ministérielle» des laïques engagés en Église. Une certaine espérance habitait les cœurs. Cependant, depuis une dizaine d'années, les choses ont quelque peu changé. Aujourd'hui, il nous faut reconnaître que sur ces questions, nos Pasteurs-Évêques sont devenus silencieux. Le dialogue est plus difficile. Nous le regrettons. Il semble cependant qu'il pourrait en être autrement...

Reconnaissons toutefois que sur le terrain, des femmes oeuvrant en pastorale peuvent individuellement compter sur l'appui de leurs pasteurs et sur celle de plusieurs prêtres. Mais, dans les faits, les avancées que les femmes avaient connues après Vatican II, sont aujourd'hui quelque peu stagnantes, très lentes quand il y en a. On a l'impression de reculs, de piétinements, de fermetures, ce qui n'est pas sans amoindrir les espoirs que les femmes entretenaient et questionner l'avenir même de notre Église. Le silence prudent de nos pasteurs se manifeste beaucoup à l'égard des groupes, des réseaux de femmes engagées en Église par un support moins explicite, un dialogue moins ouvert, pour ne pas dire absent ou presque. Et pour cause !

Plusieurs documents romains ont été émis depuis les années 90, à savoir :

- la Lettre apostolique *Ordinatio sacerdotalis* de mai 1994,

---

<sup>17</sup> Cf. Bilan des sessions sur «Violence en héritage», Comité des affaires sociales de l'Assemblée des évêques du Québec, 1992.

<sup>18</sup> Cf. Guide d'animation. « Femmes et hommes, partenaires dans l'Église », Comité des affaires sociales de l'Assemblée des évêques du Québec, 1991

<sup>19</sup> Voir les textes de leurs interventions dans le *Rappel historique des interventions de la CECC concernant les femmes*. CECC, 2000, p. 58 ss.

- la Note de la Congrégation pour la Doctrine de la foi *Sur l'ordination exclusivement réservée aux hommes*, en mai 1995,
- l'Instruction romaine du 15 août 1997 *Sur quelques questions concernant la collaboration des fidèles laïques aux ministères des prêtres*,

Les deux premiers concernant l'ordination, nous ont invitées au silence. Le troisième document manifeste aussi une attitude d'exclusion des femmes, de discrimination au sujet de la collaboration aux ministères des prêtres. Ce document nous apparaît loin des valeurs d'égalité, de réciprocité. Il ne s'inscrit pas dans l'optique d'un réel partenariat dans l'Église, disons d'un partenariat intégral, de rapports d'interdépendance entre hommes et femmes, clercs et laïques, ni dans celle d'une Église de disciples égaux, d'une communauté de sœurs et de frères....

Ces documents romains ont largement brimé les attentes des femmes et fortement ébranlé leurs motivations pour le service pastoral. Ces documents ont aussi, nous semble-t-il, freiné l'enthousiasme et l'ouverture de nos Pasteurs pour la «reconnaissance officielle» des ministères assumés par des laïques, très majoritairement par des femmes.

Depuis, graduellement, les ouvertures entrevues par les femmes dans l'institution ecclésiale québécoise, après Vatican II, se referment. La réaffirmation du monopole ministériel des prêtres se fait explicitement sentir. On en prendra comme illustration la réorganisation actuelle des paroisses en « méga-paroisses », regroupement de plusieurs paroisses sous l'autorité quasi exclusive des prêtres. Quels critères président à l'établissement de ce type de paroisse ? La diminution importante du nombre de croyants fréquentant l'église ? L'existence d'une communauté chrétienne fragile ? La disponibilité des prêtres ou le maintien de la vie d'une communauté, même petite ? Questions importantes qu'on ne peut pas ne pas considérer.

Cette politique relative à la fusion des paroisses ne remet-elle pas subtilement en question les fonctions de coordonnatrices ou de responsables de paroisse assumées par des laïques, surtout des femmes, depuis plusieurs années dans un certain nombre de diocèses, dans le contexte privilégié d'une Église qui se voulait communionnelle, missionnaire et tout entière ministérielle ? A-t-on raison d'y voir une stratégie à court terme, une stratégie de «colmatage» en quelque sorte?<sup>20</sup> En agissant ainsi, ne repousse-t-on pas à demain un problème d'aujourd'hui plutôt que de profiter de la situation actuelle de manque de prêtres pour mettre en place des stratégies de renouveau pour l'animation des communautés en responsabilisant davantage les baptisés dans la prise en charge de leurs communautés ecclésiales, si petites et fragiles soient-elles ?

Qu'advient-il de l'animation des communautés chrétiennes dans cinq ans où la pénurie de prêtres sera encore plus grande qu'aujourd'hui ? Manque-t-on de créativité, d'invention, d'audace apostolique ? Serait-ce à cause d'une ecclésiologie et d'une théologie des ministères qui tardent à se renouveler ? Que fait-on de la vie qui devance toujours les lois et remet en question certaines structures ? Ce sont autant de questions que se posent de nombreuses femmes engagées en Église et soucieuses de

---

<sup>20</sup> Cf. Olivier Le Gendre. « Lettre aux successeurs de Jean-Paul II », Desclée de Brouwer, 2002, p. Cf. Normand Provencher. « Trop tard ? L'avenir de l'Église d'ici ». Novalis, 2002, p. 137

l'épanouissement et de la vitalité de communautés chrétiennes à dimension humaine, d'une part. D'autre part, un certain nombre d'entre elles seraient prêtes à s'investir dans l'animation d'une communauté, si on leur faisait confiance et si on leur accordait l'espace de liberté nécessaire pour « faire du neuf ». Nous n'en sommes pas là....

Dans le contexte ecclésial actuel qui marque, aux yeux d'un grand nombre de femmes, un retour en arrière par rapport à Vatican II et qui remet en question des expériences pastorales qui s'étaient avérées fécondes dans plusieurs Églises diocésaines du Québec, il devient de plus en plus difficile pour des femmes, qui consacrent temps et énergies au service de la mission de l'Église, de garder élan et espérance. D'autant plus, que jusqu'à maintenant, le statut des laïques en pastorale est toujours un «statut de suppléance», une « collaboration provisoire

Qualifier en termes de « suppléance » les ministères assumés aujourd'hui par les laïques est, pour le moins, significatif de la réticence des responsables de l'Église à reconnaître la «diversité des charismes des baptisés qui les mettent en état d'accomplir des ministères pour bâtir le Corps du Christ , jusqu'à ce que nous parvenions tous ensemble à l'unité dans la foi, l'état d'adultes, à la taille du Christ dans sa plénitude ». <sup>21</sup>.

N'est-on pas justifié de questionner une certaine pratique du pouvoir<sup>22</sup> dans l'Église, la théologie des ministères et l'ecclésiologie qui la justifient ?

Depuis plusieurs années, plusieurs facteurs se conjuguent et font que la vie est de plus en plus difficile pour les femmes engagées en Église comme :

- la réception « mitigée » de Vatican II et les positions du Magistère relatives aux femmes;
- un certain conservatisme dans l'Église;
- le monopole ministériel des clercs;
- la non-reconnaissance officielle des ministères assumés par les laïcs;
- les difficultés financières croissantes des diocèses et des paroisses et leur impact sur les choix pastoraux;
- le manque de ressources cléricales pour répondre aux besoins urgents de l'évangélisation conjugué aux restrictions ministérielles imposées aux laïques;
- la précarité d'emploi des femmes engagées en Église.

Cependant, un bon nombre de femmes engagées en Église ne veulent pas baisser les bras pour autant. De diverses façons, elles tentent de poursuivre la marche en avant. Cependant, elles ont besoin de plus de support, d'encouragement, de mise à jour de leur savoir théologique, biblique, catéchétique, etc...L'amélioration de leur situation ecclésiale s'avère nécessaire pour maintenir leur espérance et pour l'avenir de l'Église d'ici.

---

<sup>21</sup> Éph 4,12

<sup>22</sup> À ce sujet, CF. Cahier d'animation publié par Femmes et Ministères « *La 25<sup>e</sup> heure pour l'Église* » qui questionnent fortement la façon d'exercer le pouvoir dans l'Église.

Pour plusieurs d'entre elles, la 25<sup>e</sup> heure pour l'Église a sonné. Des changements en profondeur sont attendus. Il y a des ouvrières, et des ouvriers aussi, qui sont disponibles pour participer à la mise en œuvre d'une façon autre « d'être et de faire Église ». Plusieurs femmes qui aiment l'Église pensent qu'il n'est-il pas trop tard<sup>23</sup> pour l'Église du Québec qui, espérons-le, n'a pas dit son dernier mot et garde espérance en un avenir meilleur. Fortes de cette espérance têtue, des femmes demeurent présentes, responsables, actives et profondément engagées dans la mission de l'Église, aujourd'hui. Pourront-elles continuer longtemps dans les conditions actuelles ? Demandons-nous si l'Église peut se passer de ces femmes ?

## V. LA TÉNACITÉ PATIENTE, MAIS INÉBRANLABLE, DES FEMMES POUR CONTINUER DE REVENDIQUER L'ACCESSIBILITÉ AUX MINISTÈRES ORDONNÉS.

Périodiquement, la question de l'ordination des femmes revient dans l'actualité. : ordinations de 7 femmes sur le fleuve Saint-Laurent l'été dernier; un Colloque s'est tenu à Paris en janvier 2006 sur ce thème. Un autre sur le même sujet se tiendra à Montréal en octobre prochain. Plusieurs propositions du Document de la CRC, présenté aux Évêques du Québec, y font explicitement référence. Comment ne pas en reconnaître l'importance pour l'Église, aujourd'hui et déplorer les nombreuses résistances du Magistère sur cette question ? Mgr Claude Frikart, évêque auxiliaire émérite de Paris, écrit à ce sujet :

*« La difficulté à établir une relation juste entre le prêtre et le laïc est portée « au carré, dirais-je en langage mathématique, lorsque le laïc est une femme ». (...) « Si on reconnaissait la grâce propre de la femme, si on respectait concrètement le partenariat homme-femme et laïc-prêtre, au nom de quoi refuser encore aux femmes l'accès au ministère sacerdotal ? Ne serait-ce pas parce que les hommes en général et les prêtres en particulier veulent conserver un pouvoir en risque de s'effriter ? (...) Je regrette profondément que cette question soit l'objet d'un tel blocage passionné ».<sup>24</sup>*

Nous aussi nous le regrettons !

Il semble bien qu'on ne pourra parler d'une reconnaissance pleine et entière de l'égalité des femmes et des hommes dans l'Église tant qu'on n'aura pas levé l'exclusion des femmes aux ministères ordonnés. C'est à cette condition seulement qu'on rendra possible l'apport plénier des femmes à la vie et à la mission de l'Église et aux décisions qui engagent sa pensée et son action pastorale. N'est-ce pas là une question de crédibilité pour l'Église quand elle s'adresse à la moitié de ses membres.? Plusieurs femmes reconnaissent en elles l'appel au presbytérat. Au nom de qui ou de quoi peut-on continuer d'affirmer que l'Esprit Saint n'appelle pas de femmes au ministère ordonné et que cet appel ne puisse être confirmé par l'Évêque et la communauté chrétienne?

---

<sup>23</sup> Cf. Normand Provencher, «Trop tard ?, Novalis, 2002, pp. 211-221.

<sup>24</sup> Claude Frikart, « 15 questions à l'Église sur son histoire » Mame/Plon, Paris, 2003

Nous reconnaissons qu'aucun argument théologique ne soutient l'exclusion des femmes à ces ministères. Ce sont des arguments culturels qui sont évoqués pour retarder la reconnaissance de l'accessibilité des femmes à ces ministères. Les uns parlent de « tradition »...Mais, « *la tradition, dit Michel de Certeau, ne peut-être que morte si elle reste intacte, si une invention ne la compromet en lui rendant la vie, si elle n'est pas changée par un acte qui la recrée.* »<sup>25</sup> Il faudra bien qu'un jour cette exclusion des femmes aux ministères ordonnée soit levée parce qu'elle concerne aussi le respect de la mémoire du Christ : « ce qu'Il a fait et ce qu'Il ferait aujourd'hui », ainsi que la manière dont se prennent, dans l'Église, les décisions se rapportant aux femmes et, en général, toutes les décisions qui s'adressent à la communauté ecclésiale tout entière.

Elles sont nombreuses ces femmes croyantes et préoccupées de l'avenir de l'Église, qui réclament une reprise de dialogue et la mise en place dans l'Église d'un débat ouvert sur toutes ces questions. Le vendredi 3 mars 2006, le Pape Benoît XVI répondant à un prêtre qui demandait si le moment n'était pas venu d'accorder une reconnaissance institutionnelle aux femmes » disait :

*« Nous pensons que plus d'espace et plus de responsabilité peuvent être confiés aux femmes dans le service ministériel. »*

C'est une lueur d'espoir de savoir que, d'une certaine façon, le Pape lui-même relance le débat. Voilà de petits pas qui laissent percevoir des changements à venir! Ce sont les « surprises » d'un Pape qu'on dit conservateur. À nous maintenant de continuer de réfléchir, d'échanger, de creuser tous les aspects de la question.

\* \* \* \* \*

Comment garder l'espérance et nous inscrire dans une action créatrice, collective et communautaire pour que ces femmes poursuivent et même intensifient leur engagement dans la mission de l'Église ?

Voici quelques points d'ancrage susceptibles de redonner un nouvel élan, une espérance à toute épreuve pour aujourd'hui et demain, pour trouver force, solidarité, confiance dans la poursuite généreuse et dynamique de la missions de l'Église ! Ces points d'ancrage nous concernent tous et toutes.

### ➤ **Garder la passion pour l'Évangile et la mission**

Être des « passionnées pour l'Évangile », des « passionnées pour la mission » permet de transcender obstacles, difficultés, frustrations de toutes sortes, d'aller de l'avant dans la joie et la confiance et de durer au service de la mission.

---

<sup>25</sup> Cité par Jean-Claude Guillebaud dans *La force de conviction*, Seuil, p. 353 .Entretien sur Michel de Certeau, Revue Esprit, mars 1996, p. 152.

Aujourd'hui encore, plusieurs femmes répondent généreusement à l'appel de leurs pasteurs et s'engagent de diverses façons, dans les projets diocésains et paroissiaux d'éducation de la foi. PROPOSER JÉSUS CHRIST À NOTRE MONDE : c'est un grand ministère qui leur est confié. Ministère qui est grâce et aussi responsabilité. Il est important de la reconnaître. Car, ce n'est pas rien de consacrer temps et énergie pour aider des personnes, jeunes et adultes, à découvrir la Personne de Jésus et à approfondir leur relation avec Lui. Ce n'est pas rien de les accompagner dans un cheminement de foi, de les soutenir dans leur recherche de sens, de libération, de justice, etc. Convaincues de la grandeur de cette mission qui leur est confiée, ces femmes trouvent dans l'exercice de leurs ministères :

- un lieu d'épanouissement personnel et de croissance dans la foi;
- un moyen privilégié de bâtir des communautés de disciples, de frères et sœurs en Jésus-Christ; ;
- un espace pour laisser l'Esprit agir en elles, par elles et avec elles dans la mise en œuvre de la mission de l'Église.

➤ **Se donner des lieux de solidarité et de partage.**

La mission est exigeante. Les moyens limités. Cependant, l'engagement dans la mission est essentiellement communautaire. C'est ensemble, avec d'autres, que se vit la mission de l'Église. Pour soutenir nos engagements pastoraux, pour dépasser les difficultés qui jalonnent de mille façons nos « routes ministérielles », il est nécessaire de nous retrouver régulièrement en petits groupes, avec d'autres, femmes et hommes alliés, en vue d'un dialogue franc et ouvert

- pour échanger sur nos expériences pastorales : joies ressenties, approches nouvelles, résistances rencontrées, succès et échecs, etc.
- pour nous entraider, nous encourager, réviser des objectifs, évaluer les activités pastorales;
- pour prier, fêter ensemble et repartir avec un souffle nouveau, un courage renouvelé, une plus grande audace évangélique.

Loin d'être du temps perdu, ces moments d'arrêt, de partage, de support mutuel sont garants de la fécondité de nos ministères, de la profondeur de nos motivations, de la durée de nos engagements pour la mission.

➤ **Travailler à l'émergence d'une culture partenariale**

En réfléchissant aux conditions idéales pour vivre la mission et en analysant la situation actuelle des femmes engagées en Église, nous avons identifié les principales causes des difficultés, des obstacles, des résistances, des frustrations, des reculs que ces femmes rencontrent dans l'exercice de la mission. Dans l'institution ecclésiale, comme dans la société civile, tout est conçu, organisé, structuré sur le « mode masculin ». L'Église, dans sa structure organisationnelle, est une société patriarcale. Il faut le reconnaître. N'est-il pas temps que les femmes y mettent davantage leur empreinte et contribuent ainsi à l'évolution des mentalités et à l'éclosion d'une culture partenariale,

sous-tendue par des relations d'égalité et de réciprocité entre tous, femmes et hommes, clercs et laïques ?

Des efforts remarquables ont été faits dans les années 90 pour susciter une façon « autre » d'être et de faire Église. Dans cette optique, on a parlé de **partenariat** hommes-femmes, clercs-laïques dans l'Église. Où en est-on aujourd'hui ? Notre Église est-elle intéressée à mettre en place un réel et dynamique partenariat au niveau de toutes les instances décisionnelles, au niveau des processus d'animation et de prise en charge des communautés chrétiennes? Jusqu'à maintenant, le vécu quotidien nous permet d'en douter... Dès maintenant, toutes les femmes engagées dans l'Église, tous les clercs doivent s'y employer, passer résolument à l'action. L'avenir de l'Église en dépend ! Sérieux défi qui invite à une grande et audacieuse créativité pour changer des choses !

➤ **Résister à toutes formes d'exclusion, de discrimination et d'injustice.**

RÉSISTER... à tout ce qui fait obstacle à la liberté, à ce qui empêche une personne d'être vraiment libre. Cette résistance est profondément évangélique. Pensons à l'attitude de Jésus et à son enseignement.

Résister à tout ce qui a couleur d'injustice, de discrimination, d'exclusion, c'est travailler à la libération des personnes qui en sont victimes. La résistance à tout ce qui est exclusion, discrimination à l'égard des femmes dans l'Église, comme dans la société civile d'ailleurs, se présente comme un volet obligé du développement de la culture partenariale dont nous avons parlé.

Trop souvent hélas, beaucoup de femmes ne réagissent pas aux situations inacceptables dont elles sont l'objet. Pourquoi ? Est-ce par crainte d'être rejetées, incomprises, de perdre leur emploi ? Il y a trop souvent une tolérance indue qui garde silence sur des situations discriminatoires. Cette attitude, loin de corriger ces situations, contribue à les intensifier, à les durcir, voire à les faire durer et se multiplier. Nous souhaitons un mouvement d'ensemble, une action concertée de réflexion, d'analyse critique, de sensibilisation relativement à ces déplorables réalités qui existent sous diverses modalités dans l'Église. Voilà un travail de libération à saveur évangélique!

➤ **Avoir une spiritualité comme fondement de l'engagement pastoral.**

On parle beaucoup de spiritualité aujourd'hui. Nous nous retrouvons devant un si grand éventail de conceptions de la spiritualité qu'il est difficile d'y voir clair...Le terme « spiritualité », vulgarisé et utilisé à outrance, risque de ne plus rien dire. Il n'en demeure pas moins important de situer clairement ce que « spiritualité » veut dire pour chacun de nous. Car, la spiritualité est l'ancrage fondamental de tout engagement pour la Mission.

La spiritualité chrétienne, au sens plein du terme, renvoie à l'expérience de Dieu dans la vie de chaque personne. Ainsi, tout service pastoral, tout ministère dans l'Église, tout engagement de foi est intimement lié à la vie spirituelle du croyant, du pasteur, de

l'agente et de l'agent de pastorale. C'est dire aussi que l'expérience personnelle de Dieu se réalise au cœur du service pastoral, elle lui donne forme et vigueur.

Au-delà de l'activité professionnelle, au-delà du savoir-faire, il faut, à la base, une spiritualité, une ligne de fond qui inspire, oriente, sous-tend l'activité pastorale et missionnaire. La spiritualité, c'est une « Présence », qui habite au plus profond de la personne et lui permet de donner sens à ses engagements et d'unifier sa vie.

La spiritualité, c'est une force et une lumière intérieures qui donnent de savoir pour qui et pour quoi on agit. Parler de spiritualité, c'est aussi reconnaître l'importance de la prière, la nécessité de réserver du temps et de l'espace dans sa vie pour la rencontre intime et confiante avec son Dieu. Comme Jésus, savoir se retirer à l'écart pour prier !

Nous espérons que l'attention apportée à ces points d'ancrage aidera chacun et chacune à assurer solidité et fécondité à ses engagements dans la mission de l'Église.

\* \* \* \* \*

En terminant, soulignons que ces femmes, passionnées pour l'Évangile, engagées de multiples façons dans la mission de l'Église, travaillent, comme le dit Madeleine Delbrel, « à rendre l'Église plus AIMABLE et plus AIMANTE » ?

Reconnaissons aussi, en reprenant les mots de Jacques Grand-Maison, que ces femmes d'Évangile pour les temps difficiles que nous vivons, contribuent, à l'instar des Femmes de la Résurrection, à RÉ-ENCHANTER L'ÉGLISE ?

**Raymonde Jauvin**  
**Les Grands Dossiers du Montmartre**  
**Québec**  
**10 mai 2006**